



## Audience intersyndicale avec le Chef de service du SSI à Bordeaux le 21 mars 2022

presse

### Audience intersyndicale avec le Chef de service du SSI à Bordeaux le 21 mars 2022

À l'occasion de son passage dans le cadre du dialogue de performance de la DISI Sud-Ouest le 21 mars à Bordeaux, nous avons été reçus en audience, pendant un peu plus d'une heure, par le Chef de Service du SSI, et son Chef du Département de la Gouvernance et du Support, en présence de la Directrice de la DISI et de son adjointe, ainsi que les responsables des ESI de Toulouse, Limoges, et Bordeaux. L'ESI de Poitiers n'était pas représenté.

Toutes les OS étaient présentes sauf FO.

Nous avons pu lui poser les questions que vous nous aviez transmises sur la BALF de notre syndicat :

- pour l'Assistance CID /SIL / AT : sous-effectif et suppressions d'emplois
- pour les astreintes : astreintes SARI non cadrées et demande de revalorisation du tarif
- pour la RH : ACF chef d'équipe cadre A, et IDIV expert en DISI
- pour les concours : pas adaptés aux profils informatiques.

#### Sur l'assistance :

**SFP : il n'y a pas eu de sanctuarisation des postes de CID puisqu'il y a eu des suppressions de postes encore cette année ?**

*Chef de Service du SSI : coup de chapeau aux équipes d'abord. Il y a eu des suppressions d'emplois, mais elles ont été mesurées. La charge va rester élevée, avec notamment le renouvellement des postes "à grande vitesse".*

**SFP : il n'y a plus de réunions régionales d'assistance qui permettaient des échanges entre collègues sur les méthodologies.**

*Directrice de la DISI Sud-Ouest : un réseau des RRA a été mis en place.*

**SFP : sur les difficultés de recrutement dans l'assistance, y a-t-il une possibilité de faire un concours de contrôleur Programmeur avec une option PAU (possibilité que nous avons évoquée lors de la visioconférence avec le DG) ?**

*Chef de Service du SSI : accord sur le principe, mais il ne faudrait pas que ça prive les services de contrôleurs programmeurs dont SI a besoin.*

**SFP : nous nous opposons à la supra-départementalisation.**

**Une autre OS : quand un cadre A intervenait sur 2 départements, ou n'importe quel autre collègue, ça fragilisait les 2 départements en cas d'absence ; la solution pourrait être un surnombre anticipé, au lieu d'attendre qu'un collègue parte en retraite pour le remplacer.**

*Chef de Service du SSI : on ne peut pas, il faudrait avoir les enveloppes budgétaires suffisantes pour ça, et on ne les a pas.*

## **Sur les astreintes :**

**SFP : Où en est la revalorisation du tarif des astreintes ?**

*Chef de Service du SSI : en interne à la DGFIP et plus largement, il y a un projet de revalorisation des astreintes qui n'a pas encore abouti. Mais la crise actuelle pourrait faire avancer les choses.*

**SFP : pour SARI, il y a eu des appels directs à la personne d'astreinte par l'équipe SOC de la Centrale.**

*Chef de Service du SSI : l'équipe SOC passe des jours et des nuits à gérer cette crise, il faut s'investir quand ils vous contactent.*

*Il passe la parole au RESI de Bordeaux : il y a un circuit d'escalade qui doit être toiletté ; et en attendant, un processus transitoire va être établi. Ça ne représente que 4 appels sur les 2 week-ends écoulés. Le périmètre doit évoluer, ce n'est pas de l'exploitation, c'est une astreinte en cas d'urgence, on doit rester vigilants et réactifs.*

**Une autre OS parle de l'INTEX 33 qui va maintenant participer aux astreintes.**

*Directrice de la DISI Sud-Ouest : Il a été demandé à l'INTEX de Bordeaux de participer aux astreintes sur le début et la fin de la période de télédéclaration. Ça a été présenté à l'équipe pendant une réunion.*

**SFP : cette extension du domaine des astreintes aurait dû être présentée en CTL, devant les élus du personnel. Même si les agents ne contredisent pas leur chef frontalement, les remontées qu'ils nous font montrent qu'ils ne sont pas satisfaits. Le sujet des astreintes est très sensible à la DISI-SO. En 2017 un mouvement social spécifique à notre DISI, notamment contre l'extension du périmètre des astreintes, a été suivi par 70% de grévistes.**

*Chef de Service du SSI : cela me rappelle certains moments à Bercy. La Directrice de la DISI Sud-Ouest, qui a assisté à cela quand elle était ma collaboratrice, devra pouvoir gérer ça pour que ça ne se reproduise pas.*

## **Sur la RH :**

**SFP : pourquoi les inspecteurs-chefs d'équipes qui perçoivent la prime informatique (TAI) ne peuvent pas bénéficier de l'ACF « encadrement » comme les inspecteurs-chefs d'équipe administratifs ?**

*Chef du Département de la Gouvernance et du Support : ce sont les règles RH qui s'appliquent, ce n'est pas possible de cumuler la prime TAI avec l'ACF « encadrement ».*

**SFP : Est-ce que vous allez recruter des IDIV experts dans le domaine informatique en DISI ?**

*Chef du Département de la Gouvernance et du Support : ce n'est pas interdit en DISI, ça a été fait à l'ESI87.*

*Mais il faut le bon candidat et le siège.*

## **Sur l'édition :**

*Chef de Service du SSI : une orientation a été prise en interministériel pour que la DGFIP soit l'imprimeur généraliste du courrier égrené pour toute l'administration. Mais seulement à condition que l'atelier de Poitiers soit renforcé, ainsi que les équipes en Centrale pour cette mission.*

## **Sur les concours qui ne sont pas adaptés aux informaticiens :**

*Chef de Service du SSI : pour les concours et sélections d'IP et d'AFIPA, les informaticiens sont reconnus, ils ont l'habitude du travail en commun et connaissent bien les services et les rouages de la DGFIP.*

**SFP: sur les concours et examens passés par les B et les C, nos collègues sont parfois empêchés de présenter leur parcours professionnel informatique à l'oral, parce que les jurys considèrent que c'est hors sujet dans un concours généraliste.**

*Chef de Service du SSI et Chef du Département de la Gouvernance et du Support : si vous avez des noms et des cas précis, faites-les nous remonter.*

**SFP : en tant que directeurs de l'informatique, vous devez avertir le service des concours de la DG pour qu'ils sensibilisent les jurys.**

*Chef de Service du SSI et Chef du Département de la Gouvernance et du Support : nous le ferons dans ce cas.*

**La réunion s'est terminée par un échange sur les contractuels et les prestataires. Pour SFP, nous avons rappelé notre opposition à ces deux formules.**

 28 mars 2022